

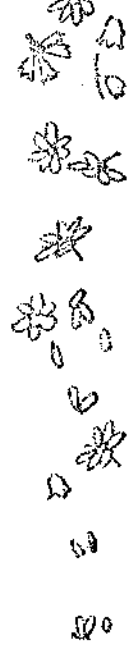
UNIVERSITE DE LYON II

DOCTORAT DE 3^e CYCLE

OCTOBRE 1979

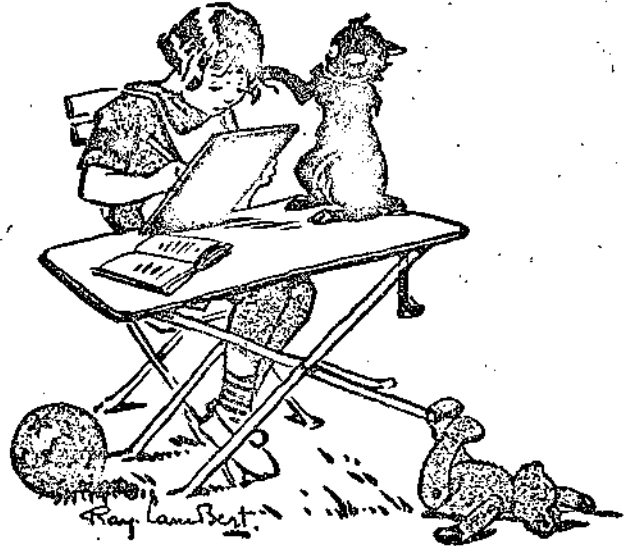


La STRUCTURATION
de l'Orthographe
ET
l'INSTITUTION
Scolaire.



Gérard BASTIEN

TABLE DES MATIERES



- INTRODUCTION p. 1 à 5 -L'orthographe, système à double fonctionnement; historique des oscillations entre les deux modes de fonctionnement; facteurs qui ont contribué à la prise en compte de l'aspect idéographique (notamment évolution de l'acte de lire)
- p.6 et 7 -L'orthographe et la résolution de ses deux tendances intrinsèques; l'orthographe est-elle enseignée dans l'institution scolaire, du CP à la 3e ?

PREMIERE PARTIE : Le rapport phonie-graphie et l'institution scolaire

Chapitre I : LES CONFUSIONS DE LA TERMINOLOGIE

- p. 9 à 13 -Pourquoi le sujet de cette thèse n'est pas dépassé; les manuels, contrairement à ce qu'ils affirment, ne partent pas des sons pour aller aux graphèmes
- p.14 à 18 -Le phonème : définition; utilisation de ce terme dans les divers manuels et dans les textes officiels du Ministère de l'Education
- p.19 à 26 -Le graphème : définition; historique de l'entrée

de ce concept dans les méthodes de lecture (3 étapes); refus d'utiliser le terme de graphème dans certains manuels et les textes officiels récents.

CHAPITRE II : DES UNITES NON-LINGUISTIQUES : LA LETTRE

- p.27 à 36 - Lettre ou son ? passage constant de l'une à l'autre; le cas de "e" étude rationnelle de ce phénomène : initiation à l'archiphonème /oe/ et à ses variantes; fonction diacritique de la lettre "e" en finale de mot;
- p.37 - Lettre-son : orthographe conçue comme fondée sur un rapport biunivoque entre phonie et graphie;
- 1ère contradiction : lettres utilisées avec des valeurs différentes dans la même leçon;
 - 2e ~~raison~~ d'achoppement le "h"
 - 3e écueil : la polygraphie spécifique d'français
- p.40
- p.45
- p.58
- 1) L'équivalence entre graphèmes : le lien entre les graphèmes de base d'un même archigraphème n'est pas mis en place dès le départ; les méthodes de lecture traitent ce phénomène à leur manière : récapitulatifs de graphèmes présentés comme équivalents, le non-emploi de l'API et l'évocation de la prononciation
 - 2) Complaisance à évoquer les sous-graphèmes : *anomalies dans la progression générale des manuels, dans l'absence de moyens permettant de saisir nettement les disparités de fréquence des graphèmes de base; présence injustifiée au CP des sous-graphèmes en abondance.

- P.64 - Quelques domaines de prédilection des manuels : domaines lexicaux, deux phénomènes graphiques.

CHAPITRE III : DES UNITES NON-LINGUISTIQUES : LA PRETENDUE-SYLLABE

- P.69 - La syllabe utilisée dans les manuels; confusion dans la présentation
- p.73 - Problèmes au niveau phonique
- p.75 - Problèmes au niveau graphique : extraction de C + V sans souci linguistique; exclusion des lettres muettes; les consonnes doubles.
- p.82 - La syllabe inverse
- p.85 - La syllabe : utilisée dans les manuels ne recouvre que partiellement la syllabe linguistique
- P.87 - Un exemple de la confusion dans les unités utilisées : les multiples sens donnés au mot "son"

CHAPITRE IV : MECONNAISSANCE DU DOMAINE PHONIQUE p. 89

- p.90 - Importance de l'environnement phonétique des sons étudiés
- p.91 - règle phonétique régissant l'ouverture-fermeture des voyelles : variantes combinatoires; variantes libres
- p.96 - Exemple de l'opposition e/ɛ ; le graphème "un"
- p.101 - Les postulats des méthodes synthétiques amènent à escamoter l'aspect phonique;
- p.103 - Exemple de la diversité régionale : l'Est de la France (Hayange en Moselle)

CHAPITRE V : LA CONFUSION PHONIE-GRAPHIE, SES ANTECEDENTS HISTORIQUES p. 106

- P. 107 à 113 - Exemples de la grammaire de Port-Royal de LAMY, de COSTADAU : recours à la distinction graphique pour expliquer la prononciation; le décompte des phonèmes reproduit la liste des lettres de l'alphabet.
- p.114 à 118 - Lente maturation d'un système phonologique dans la recherche linguistique DANGEAU, comparaison, REGNIER-DESMARAIS/ DANGEAU
- p.119 à 123 - L'entrée de l'oral dans l'institution scolaire : les méthodes de lecture sont des combinatoires formelles. LAMY et COSTADAU et les jongleries des combinaisons.

DEUXIEME PARTIE :

FONCTIONNEMENT LEXICO GRAPHIQUE DE L'ORTHOGRAPHE
ET INSTITUTION SCOLAIRE

CHAPITRE VI : UN EXEMPLE : LES PHENOMENES ORTHOGRAPHIQUES A LA LIMITE DU PREFIXE ET DU RADICAL p. 126

- P.127 - 128 - les mécanismes de formation des mots et les contraintes habituelles du matériau graphique
- p. 129-130 - Préfixes non rattachés au mot
- p. 131 à 135 1) séparés du mot
- p. 136 - 137 2) alternance : préfixe terminé par une consonne, préf + Voyelle
- essai de mise au point

- Préfixes attachés au mot
- p. 138 1) résistance à l'intégration graphique
 - a) préfixes terminés par une voyelle
- p. 140-141 b) préfixes terminés par une consonne
- p. 142 2) intégration graphique
 - a) préfixes terminés par une voyelles
 - b) cas particuliers des préfixes mono-syllabiques en é.
- p. 141 à 150 Cas général -Position de LEROY
- cas hybride = Ré/RE - position de LEROY
- p. 151 c) préfixes terminés par une consonne
- préfixes soudés au radical dans phénomènes particuliers ; alternance intégral/élide/assimilé;
- p. 154 -cas complexe AD, la position de LEROY
- p. 158 -préfixes terminés par B,
- p. 159 -préfixes terminés par N
- p. 162-163 -tableaux récapitulatifs
- prononciation/non-prononciation de la consonne double.

CHAPITRE VII : UN ASPECT DE L'ORTHOGRAPHE ENCORE LARGEMENT OUBLIÉ A L'ÉCOLE

- p. 167 -Les deux principes d'analyse de l'orthographe des manuels à partir du CFE.

- caractère superficiel
- p. 175 - un exemple : la règle en ACC
- p. 179 - deux facteurs de base de l'apprentissage de l'orthographe : la fréquence des mots, le découpage en morphèmes
- p. 181 - nécessité de recourir à cette structuration à l'école : emploi de termes à structure : préfixe - radical - suffixe

CONCLUSION

- p. 183 - Décalage entre la recherche linguistique et ce qui est enseigné
- p. 185 - valeurs anciennes de l'orthographe
- p. 187 - valeurs nouvelles

ANNEXE p. 189-190 - Orthographe et consommation

BIBLIOGRAPHIE p. 199 à 207.





CONCLUSION

Notre objectif était double :

- montrer que l'orthographe peut s'approcher de manière scientifique; et nos études sur les phénomènes graphiques à la limite du préfixe et du radical, sur l'emploi de la graphie par le monde de la publicité et du commerce (cf. annexe) manifestent avant tout cette conviction.
 - faire apprécier l'importance du décalage entre l'évolution actuelle de la linguistique en matière de système graphique et la théorie (ou l'absence de théorie) linguistique sous-jacente à l'enseignement actuel.
- * D'abord dans les méthodes d'apprentissage de la lecture qui sont censées faire acquérir aux apprentis-lecteurs les rudiments de la relation phonie-graphie et qui en sont restées à des conceptions graphiques implicites non sans quelque analogie avec celles du 18^e siècle...
- * Dans les manuels d'orthographe ensuite, dont les tentatives de classements restent encore très superficielles faute de posséder les structures profondes du système graphique français.

Rattraper ce décalage entre la recherche linguistique et la pédagogie quotidienne est maintenant d'autant plus vital que les déconvenues sur l'enseignement traditionnel de l'orthographe, toujours pratiqué en 1979, semblent prouver que les valeurs EXTRA-LINGUISTIQUES sur lesquelles il repose ne suffisent plus à le justifier. Rappelons ces "valeurs anciennes"

1) Une orthographe ressentie comme une norme à laquelle l'enfant doit se soumettre, conformément à l'esprit des Instructions Officielles de 1933 et 1938 que celles de juin 1976 non pas encore réussi à estomper.

" le maître doit se proposer pour but d'amener les enfants à exprimer leurs pensées et leurs sentiments, de vive voix ou par écrit, en un langage correct" (1933)

" Il ne faut pas méconnaître non plus que la seule pratique correcte de la langue constitue déjà par elle-même une culture" (1938)

Bien que les Instructions Officielles de 1938 parlent aussi de "former et fortifier l'intelligence", il n'en demeure pas moins que, dans la pratique quotidienne des instituteurs et des professeurs telle que j'ai pu la percevoir, cette norme linguistique semble posée implicitement comme un but en soi, à tel point que l'orthographe paraît souvent se concevoir d'abord comme une connaissance culturelle à acquérir. Nous n'en voudrions pour preuve que l'abondante somme de connaissances contenues dans certains manuels scolaires, les règles d'orthographe étant prétexte à accumulations de termes qui dépassent la compétence des enfants. Poussé par la hâte de donner à l'enfant toute l'orthographe correcte, on le place souvent devant une multiplicité de règles : nous en avons relevé jusqu'à 106 dans un manuel (Zéro faute p. 5 à 16). Or une telle conception maximaliste suppose un recours quasi exclusif à la mémoire, peu compatible avec l'évolution actuelle de la pédagogie.

2) Pour affirmer l'importance de l'orthographe les Instructions Officielles de 1972 mettaient l'index sur l'intégration de l'enfant à une société qui sanctionne l'échec en orthographe :

"On décrie souvent l'enseignement de l'orthographe : ce n'est pas rendre service aux élèves. Une mauvaise orthographe est une gêne dans les études, elle est un obstacle pour bon nombre de jeunes gens à la recherche d'un emploi".

Cette valeur sociale attribuée à l'orthographe, si elle est par trop exclusive, risque de mettre l'enfant mal à l'aise dans une situation de perpétuel chantage vis à vis de son entrée dans la vie. Il n'est ~~qu'~~ à observer l'exploitation par le secteur privé de ce sentiment d'insécurité du "faible en orthographe" pour comprendre le monde pesant dont cette optique risque d'entourer l'enfant.

3) On peut trouver aussi une des raisons de l'importance accordée traditionnellement à l'orthographe, dans le fait qu'elle a eu un rôle de quasi-monopole dans le contrôle et la sélection des élèves. Les explications en sont complexes mais il est possible toutefois d'avancer celle-ci : s'il est difficile de ne pas s'apercevoir qu'il y a quelque subjectivité dans l'évaluation du style ou de la rigueur d'un texte rédigé par l'enfant, l'orthographe a quelque chose d'objectif, car elle met le correcteur dans la position pour une fois commode de l'expert qui établit un inventaire, d'où son utilisation dans les examens. De même, il manquait et manque souvent encore aux maîtres des moyens objectifs d'évaluation de la capacité en lecture : à quel niveau de compréhension se trouve tel élève en lecture silencieuse ? Cette carence des procédures évaluatives a fait qu'on a donné à l'orthographe une place prépondérante dans le système de contrôle (pour le passage d'une classe à l'autre) et de sélection pour les examens. Ce recours à l'orthographe comme solution de facilité dès qu'on veut émettre un jugement sur un élève avait pour risque d'aller

à l'encontre d'un apprentissage efficace : orthographe se faisant synonyme de "faute", de jugement, était perçue comme une discipline maudite, culpabilisante.



Il est temps aujourd'hui de fonder la pédagogie de l'orthographe sur des valeurs nouvelles que nous propose la recherche linguistique. Peu d'enseignants nous ont paru avoir une conscience nette de la fonction réelle de l'orthographe dans le cadre de la communication. Or si nous voulons que ceux-ci puissent centrer leurs efforts sur l'essentiel, une des tâches prioritaires sera d'analyser avec eux :

- la fonction linguistique de l'orthographe, image de la langue, outil de la lecture

- le noyau du système graphique aux niveaux phonographique et morphématique.

Le lien entre la lecture et l'orthographe perçu par une approche résolument linguistique permettra de donner à la maîtrise orthographique toute sa valeur dans la mesure où elle sera considérée, au delà d'une simple norme à respecter, comme un instrument permettant l'amélioration des possibilités de communication de l'enfant :

* d'une manière indirecte (point de vue de l'émission) : la maîtrise de fonctionnement orthographique permettra à l'esprit de l'enfant de se libérer des contraintes de la graphie, au profit du sens qu'il désire transmettre à travers les mots.

* d'une manière directe (point de vue de la réception) : la conscience chez l'enfant de la structuration orthographique permet à la lecture de tirer véritablement parti des diverses possibilités graphiques comme véhicule d'un sens.

Nous sommes persuadés que les syllabaires ne nous ont pas tout dit sur l'orthographe et l'évolution de la pensée en matière de graphie. Nous nous proposons de plonger plus encore dans le passé, de fouiller les vieux syllabaires afin de trouver les sources de la confusion graphique, aux différents états de la réflexion linguistique, dans les contraintes sociales de l'enseignement d'il y a deux ou trois siècles. Il serait ainsi possible de faire comprendre aux enseignants tout le contexte philosophique et social des méthodes synthétiques, et pouvoir avec eux situer lucidement celles-ci dans le passé...